

#TEMPSDESMEMOIRES2024

RESISTER : SURVIVRE, S'OPPOSER, SE REVOLTER

Dossier de presse

26 avril 2024

Contact Presse FME : Armelle CHATELIER, Responsable communication
communication@fondationesclavage.org - 06 88 17 68 25

Sommaire

1. Le Temps des Mémoires, un temps fort annuel par Jean-Marc Ayrault, Président de la fondation
2. La circulaire du Premier Ministre aux préfets au sujet des commémorations
3. Rappel des dates de commémoration liées à l'histoire de l'esclavage
4. Le Temps des Mémoires 2024
 - Qu'est-ce que le Temps des Mémoires ?
 - Les outils et ressources proposés par la FME
5. Le thème 2024 : les résistances
6. Lancement du Temps des Mémoires à l'Hôtel de la Marine : 27-28 avril
 - Programme du week-end
 - Le quadrille patrimoine immatériel
7. Les événements du Temps des Mémoires 2024
 - La carte des événements du Temps des Mémoires
 - La FME soutient les projets citoyens
8. Les commémorations nationales 10 mai et 23 mai 2024
 - 10 mai : Commémorations nationales au Jardin du Luxembourg en présence du Premier Ministre
 - 23 mai : Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage
9. La jeunesse dans le Temps des Mémoires : la Finale de la 2ème édition du concours d'éloquence de la Fondation
10. Troisième édition du festival « Esclavage & Cinéma » organisé par la Fondation et le Musée du Quai Branly
11. La FME à Toulouse au festival « L'Histoire à venir » en mai
12. La proclamation du prix de thèse Jean-Pierre Sainton de la FME
 - Biographie de Jean-Pierre Sainton
 - Publication le 27 mai de la vidéo du prix de thèse 2023 : Flore Pavy et les Mas de Guadeloupe
13. Visite de la Fondation en Guyane pour les commémorations locales du 10 juin
14. Le Temps des Mémoires sur les réseaux : #PatrimoinesDechaines et #Cestnotrehistoire
15. Trois événements marquants de la FME à l'automne 2024
 - Une exposition de la FME dans 4 gares SNCF en septembre
 - Partenariat de la FME avec le film « Ni Chaînes Ni Maîtres », fiction sur le marronnage
 - L'exposition « Visages d'ancêtres » au Château de Blois
16. La FME, la France et Haïti
17. Images presse

Le visuel du Temps des Mémoires 2024 en format carré, bannière ou affiche.

1. Un Temps des Mémoires sous le signe des résistances

par Jean-Marc Ayrault, Président de la FME

Nous voici de nouveau arrivés au Temps des Mémoires, ce moment de l'année, du 27 mai au 10 juin, ainsi que le 9 octobre à Saint-Barthélemy et autour du 20 décembre à La Réunion, où nous sommes invités à nous souvenir de l'importance que l'esclavage colonial et les combats pour son abolition ont joué dans notre histoire. Dans toute la France, commémorations, expositions et événements évoqueront ce passé et montreront l'empreinte qu'il a laissée sur notre société, sur notre culture, sur nos valeurs.

Cette année, le thème proposé porte sur les résistances à l'esclavage.

Elles furent immédiates, permanentes, multiples. Maryse Condé, disparue au début de ce mois, l'a montré avec éclat dans ses écrits, dans ses engagements, dans sa vie même. Elle méritait l'hommage que la République lui a rendu le 15 avril dernier. Elle a été la première présidente du comité pour la mémoire de l'esclavage issu de la loi Taubira.

Elle était une amie de la FME, et elle était aussi une amie d'Haïti.

Car s'il est un pays qui dans l'histoire du monde incarne la résistance à l'esclavage, c'est bien Haïti, cet Etat né de la révolution menée par les esclaves eux-mêmes dans la colonie française de Saint-Domingue, et qui y a réalisé les idéaux universels proclamés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'est la raison pour laquelle une institution telle que la FME ne peut rester insensible au drame que subit aujourd'hui la population de ce pays.

Je vous invite à découvrir l'appel que notre conseil d'administration a lancé ce mois-ci en faveur du peuple haïtien : ce que l'humanité et la fraternité nous poussent à faire, la mémoire de ce passé commun nous le commande, et plus encore alors que l'année 2025 sera celle du bicentenaire de la « double dette » que la France a imposée à son ancienne colonie.

Souhaitons que cette perspective aide à mobiliser le monde en faveur d'Haïti, et à faire progresser partout le débat sur les réparations des héritages de l'esclavage.

Bon Temps des Mémoires !



2. La circulaire du Premier Ministre sur le Temps des Mémoires 2024

Le Premier ministre Gabriel Attal a signé le 19 mars la circulaire interministérielle aux ministres, préfets et recteurs qui précise les modalités d'organisation des cérémonies de la mémoire de l'esclavage en 2024.

La thématique du Temps des Mémoires porte cette année sur les résistances à l'esclavage.

La circulaire demande à tous les préfets d'organiser dans leur département une cérémonie, soit le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, soit le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, en fonction des demandes locales, et d'inviter tous les maires de leur département à organiser une cérémonie dans le cadre du Temps des Mémoires, en s'appuyant sur les dates du calendrier officiel.

Dans les outre-mer, il est demandé aux préfets de marquer la présence de l'Etat dans les mêmes conditions lors de la journée de l'abolition propre à chaque territoire. La circulaire invite également les préfets et les recteurs à organiser des cérémonies pour la remise des prix aux lauréats académiques du concours scolaire de La Flamme de l'Egalité.

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage publie sur son site un Kit de commémoration à la disposition des élus, associations et institutions désirant s'inscrire dans le Temps des Mémoires, ainsi qu'un outil cartographique pour déclarer les cérémonies et les événements organisés.

Par cette circulaire, le Premier ministre marque l'engagement de l'ensemble du gouvernement pour la transmission de la mémoire de l'esclavage et des abolitions aux Françaises et aux Français sur tout le territoire.

Lire la circulaire : <https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2024-03/Circulaire%20aux%20pr%C3%A9fets%20du%2019%20mars%20sur%20le%20Temps%20des%20m%C3%A9moires%202024%20.pdf>



3. Rappel des dates de commémoration liées à l'histoire de l'esclavage

JOURNEES NATIONALES

- 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- 23 mai : journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage

JOURNEES LOCALES DE COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- 27 avril à Mayotte
- 22 mai en Martinique
- 27 mai en Guadeloupe
- 28 mai à Saint-Martin
- 10 juin en Guyane
- 9 octobre à Saint-Barthélemy
- 20 décembre à la Réunion

JOURNEES INTERNATIONALES DE L'ONU

- 25 mars : Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage & de la traite transatlantique des esclaves
- 23 août : Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition de l'Unesco
- 2 décembre : Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage de l'ONU



4. Le Temps des Mémoires 2024

Temps fort annuel de la mémoire de l'esclavage en France, le **#TempsdesMemoires** est un rendez-vous pour tous, associant collectivités locales, associations, écoles, institutions patrimoniales, artistes, sportifs, médias et grand public. Il rassemble l'ensemble des dates de commémoration de l'esclavage et des abolitions du calendrier officiel : les deux journées nationales les 10 et 23 mai, et dans les outre-mer le 27 avril à Mayotte, le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 28 mai à Saint-Martin, le 10 juin en Guyane, le 9 octobre à Saint-Barthélemy, le 20 décembre à la Réunion où ces jours sont fériés.

Autour des dates des commémorations nationales et locales, ce cycle propose de se souvenir du crime contre l'humanité qu'a été l'esclavage, d'honorer les personnes mises en esclavage, de célébrer leurs combats et celui de tous celles et tous ceux qui les ont rejointes au nom des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Il propose de partager les cultures d'outre-mer, issues de cette histoire. Le **#TempsdesMemoires** invite aussi à se rassembler contre son empreinte contemporaine dans le racisme, les discriminations et toutes les formes modernes d'esclavage.

La FME accompagne les porteurs de projets à l'occasion du Temps des Mémoires avec des outils et ressources :

- **Des aides financières aux projets citoyens** du Temps des Mémoires
- Une exposition en 16 panneaux « **#CESTNOTREHISTOIRE – Esclavage et abolitions : une histoire de France** » augmentée cette année d'un panneau sur le Marronnage en Guyane
- Un agenda et **une carte des événements 2024** pour plus de visibilité des actions de terrain
- Une **carte des lieux de mémoires de l'esclavage** et des abolitions en France avec plus de 220 lieux à découvrir ou redécouvrir
- Une collection virtuelle d'archives et objets en rapport avec l'esclavage et ses héritages, mis en ligne sous le hashtag **#PatrimoinesDechaines** par les institutions culturelles et patrimoniales participant au réseau Patrimoines Déchaînés animé par la FME.
- Les hashtags **#Cestnotrehistoire** et **#TempsdesMemoires** à partager sur les réseaux sociaux



5. Le thème 2024 : RESISTER A L'ESCLAVAGE – Survivre, s'opposer, se révolter

Les premiers antiesclavagistes sont les esclaves eux-mêmes.

Depuis les révoltes dans les colonies espagnoles au début du XVIe siècle jusqu'à celles des Etats-Unis et du Brésil pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, la résistance à l'esclavage a toujours accompagné l'esclavage.

Cette résistance a d'abord été physique : survivre au système inhumain de l'esclavage demandait des qualités de force et d'intelligence que les personnes en esclavage ont appris à développer, y compris dans leurs stratégies d'accommodement pour améliorer leur condition matérielle dans un système qui ne leur faisait aucune place, sinon celle de l'exploitation et de violence.

Au-delà de la survie, dès les débuts de l'esclavage colonial, des femmes et des hommes, ensemble ou plus isolés, se sont efforcés de recouvrer la liberté et le contrôle sur leur corps, et de nuire aux intérêts de ceux qui les exploitaient. Ces actes pouvaient être individuels, par le sabotage ou la fuite (marronnage), ou collectifs, quand le groupe se rebelle contre une injustice particulièrement flagrante. De très nombreux écrits d'époque montrent la peur constante que les personnes en esclavage inspiraient aux esclavagistes : peur de l'empoisonnement qui tue bêtes et humains, de la fuite qui désorganise la production, de la violence qui engendre le chaos.

Les violences physiques et psychologiques exercées et codifiées par le pouvoir colonial sont le reflet de ces révoltes individuelles ou collectives qu'elles prétendaient mater. Elles montrent que ces révoltes ne furent pas marginales, mais qu'elles constituaient une constante dans le système esclavagiste colonial, pendant quatre siècles.

Dans certains cas, c'est le système colonial lui-même qu'elles ébranlèrent, comme ce fut le cas à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) sous la Révolution française. La première abolition en France (1794) et la décolonisation dans le monde (indépendance d'Haïti, 1804) sont deux mouvements nés des résistances à l'esclavage.

Evoquer ces résistances, c'est évoquer le combat de toujours pour la liberté et l'égalité de tous les êtres humains, contre l'injustice coloniale et toutes les discriminations fondées sur un racisme, qui à travers l'histoire et sur tous les continents s'est forgé dans la matrice esclavagiste. Ce combat-là est plus moderne que jamais.

#CESTNOTREHISTOIRE #TEMPSDESMEMOIRE



6. Lancement du Temps des Mémoires : 27-28 avril à l'Hôtel de la Marine

Le 27 et le 28 avril 2024, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et le Centre des Monuments Nationaux vous invitent à un week-end exceptionnel pour le lancement du Temps des Mémoires 2024, à l'occasion du 276ème anniversaire de la signature du décret d'abolition définitive de l'esclavage, le 27 avril 1848.

- **L'exposition de la Fondation #CESTNOTREHISTOIRE - Esclavages et abolitions : une histoire de France** sera présentée sous la galerie extérieure de l'Hôtel de la Marine donnant sur la place de la Concorde.

En écho à l'exposition, une programmation dédiée à l'exploration des héritages de cette histoire sera déployée dans le parcours muséal de l'Hôtel de la Marine durant tout le weekend, autour de deux événements :

- **Conqu-êtes ou le chant de l'oreille des mers : le conteur guadeloupéen YAO** fera raisonner la conque de lambi dans les salons dorés pour une médiation poétique en créole et musicale au son des percussions.
- **L'historienne de l'art Nancy BA** décryptera la tapisserie *Les deux taureaux*, pièce majeure du parcours de l'Hôtel de la Marine, qui représente une plantation esclavagiste de l'Amérique coloniale.

Ils évoqueront les traces du système de l'esclavage, des personnes mises en esclavage, du marronnage, et des outre-mer, au sein de l'Hôtel de la Marine ce lieu emblématique du 18ème siècle.

Infos pratiques :

- Entrée libre pour l'exposition sur la galerie de l'Hôtel de la Marine, 2 place de la Concorde Paris.
- « *Décrypter la tapisserie Les deux taureaux issus de la Tenture des nouvelles Indes* » par Nancy Ba et « *Conqu-êtes ou le chant de l'oreille des mers* » par Yao à découvrir dans le parcours de l'Hôtel de la Marine, accessible avec le billet d'entrée à l'Hôtel de la Marine.

Lien du programme : https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2024-04/Programme%20temps%20des%20m%C3%A9moires%20Avril%202024_0.pdf



Le BAL Kréyol prévu samedi 27 avril est reporté à une date ultérieure pour cause de météo défavorable.

Informations à venir



Le quadrille, un patrimoine immatériel des sociétés post-esclavagistes

Le quadrille est une danse de bal et de salon d'origine européenne née au XVIIIe siècle, en vogue du début du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale. Alors que cette danse est tombée en quasi-désuétude en France hexagonale, la forme créole du quadrille est encore pratiquée en outre-mer.

Élaborés dans les colonies françaises des Antilles à partir de la fin du XVIIIe siècle, les quadrilles créoles sont des danses de société issues de récréation, par les populations originaires d'Afrique mises en esclavage, des quadrilles que les colons ont apporté de France. Reprenant les structures du modèle européen - un carré de quatre ou huit danseurs disposés en couples, enchaînant plusieurs figures offrant à chaque fois un déplacement et une relation avec un/e partenaire -, les personnes en esclavage, les affranchis et leurs descendants les ont enrichies de transformations rythmiques, chorégraphiques et vocales, liées pour certaines à leurs cultures d'origine.

Affirmant ainsi, dans une revendication tant esthétique qu'anthropologique, leur égalité de talents et par là même leur égalité tout court avec leurs maîtres, ils ont créé au fil des décennies un répertoire nouveau de 'quadrilles créoles', implanté dans tous les territoires des « vieilles colonies » de l'empire français (Antilles, Guyane, Réunion) - avec des variantes stylistiques selon leur localisation.

Pendant près de deux siècles, ces danses pratiquées largement et transmises lors de bals hebdomadaires (*balakadri*, bals quadrille en Guadeloupe et bal *wottay*, bal haute-taille en Martinique) ont représenté un élément important de la sociabilité créole.

Malgré une nette désaffection à partir des années 1970, les quadrilles créoles sont toujours vivants, et désormais dansés au sein d'associations culturelles dédiées, par des danseurs pour lesquels cette pratique représente une part essentielle de leur identité créole.

Les danses quadrilles font l'objet d'une inscription au Patrimoine culturel immatériel français.

Tiré des fiches d'inventaire pour le PCI, par Isabelle Calabre

7. Les événements du Temps des Mémoires 2024

Retrouvez tous les événements mémoriels dans l'agenda et la carte du Temps des Mémoires sur le site web de la Fondation, qui depuis 2021, recense plus de 300 événements par an dans toute la France et les DOM.

Commémorations, conférences, projections, pièces de théâtre, concerts, débats, déambulations, plantation d'arbres, projets jeunesse.... La variété des commémorations autour de l'esclavage en France va vous surprendre.

<https://memoire-esclavage.org/evenements/evenements2024>

The screenshot shows the FME website interface. At the top, there is a navigation menu with categories: LA FONDATION, NOS ACTIONS, COMPRENDRE L'ESCLAVAGE, ACTUALITÉS, APPELS À PROJETS, RESSOURCES. Below the menu is a map of France with 109 events marked with red dots and numbers. To the right of the map, there is a list of events for June:

- 9 JUIN**: Ciné-dimanche : "Kanaval: une histoire populaire d'Haïti" de Leah Gordon. 16:30 - 18:30. Musée d'ethnographie de Genève (MEG) - Auditorio. Boulevard Carl-Vogt 65, 1205 Genève. [Projection film]
- 6 JUIN**: Projection du film " Parcours de dissidents ". 19:00. MK2 Quai de Seine. 14 Quai de la Seine, 75019 Paris. [Projection film]
- 6 JUIN**: Anacaona, le massacre du Xaragua. 18:00 - 20:00. Musée du Quai Branly. 37 Quai Jacques Chirac, 75007 Paris. [Lecture]
- 1 JUIN**: Action labellisée par la fondation ROUGE BOMBYX / Papang La Nef Pantin. 19:00 - 19:55. La Nef. 20 Rue Rouger de Lisle, 93500 Pantin. [Commémoration]

COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE
COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE
 COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE
 COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE

VEILLÉE 22^ÈME ÉPI TAMBOUYÉ LA VIÈ SALÉ
VEILLÉE 22^ÈME ÉPI TAMBOUYÉ LA VIÈ SALÉ
 VEILLÉE 22^ÈME ÉPI TAMBOUYÉ LA VIÈ SALÉ
 VEILLÉE 22^ÈME ÉPI TAMBOUYÉ LA VIÈ SALÉ
 VEILLÉE 22^ÈME ÉPI TAMBOUYÉ LA VIÈ SALÉ
 VEILLÉE 22^ÈME ÉPI TAMBOUYÉ LA VIÈ SALÉ

Commémoration
 Action labellisée par la Fondation
 23 mai 10:00 - 11:05
 Place Paul Surs, maison de quartier de Saint Jacques, 43000 Clermont-Ferrand, France
 Public invité : Accès libre
<https://www.audemerk.fr/participer-aux-commemorations/123043>
 10:00 - 11:05
 Collège Charles Baudelaire
 Les élèves de la Classe de défense et de sécurité globales du collège Charles Baudelaire (REP+) accompagnés par l'atelier vocal des parents commémoreront la journée d'hommage aux victimes de l'esclavage devant l'arbre de la liberté de la place Paul Surs.
 Voir la carte des événements

Commémoration
 21 mai 19:00 - 23:00
 Veillée 22^{ème} épi Tambouyé La Viè Salé
 Palais des sports - rue du 22 mai 1848, 97215 Rivière-Salée, Martinique
 Public invité : Accès libre
<http://www.riviersalee.fr/>
 19:00 - 23:00
 Mairie de Rivière-Salée
 C'est au rythme des tambours de Martinique et de Guadeloupe que la collectivité de Rivière-Salée a choisi de commémorer l'abolition de l'esclavage en 2024. Une grande Veillée à la Lumière des Flambeaux, durant laquelle viendront se relayer les plus assidus et passionnés de l'art du Peji qui se déclinent en de multiples sonnettes, chants et danses traditionnelles.
 Le public sera invité à danser et s'exprimer à sa guise tout au long de la Veillée.
 Voir la carte des événements

8. Les commémorations nationales des 10 mai et 23 mai 2024

10 mai 2024 : Journée nationale des mémoires de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions

Cette journée sera l'occasion de rappeler la place que l'esclavage colonial occupe dans notre histoire nationale, de célébrer l'engagement de tous ceux qui y ont résisté ou se sont battus pour son abolition, dans les outre-mer comme dans l'hexagone, comme partie intégrante de la construction de la République, et enfin de valoriser la part de la diversité française en rapport avec cette histoire.

En 2024, la cérémonie nationale sera présidée par le Premier ministre Gabriel ATTAL, et sera plus particulièrement placée sous le signe des résistances à l'esclavage, thématique du Temps des Mémoires 2024.

23 mai 2024 : Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage

Cette journée sera l'occasion de célébrer la mémoire des personnes qui ont été réduites en esclavage et de rendre ainsi hommage à la contribution qu'elles-mêmes et leurs descendants ont apportée à la construction de la Nation et de la République.



Pour la première fois cette année, les prix du concours scolaire de la Flamme de l'Égalité seront remis le 23 mai aux lauréats nationaux de la session 2022-2023 du concours :

LAURÉAT « ÉCOLE » : Les élèves de CM2 de l'école élémentaire Ravine Cocos à Sainte-Marie (Académie de La Réunion) pour le théâtre d'ombres « Mario l'esclave »

LAURÉAT « COLLÈGE » : Les élèves de la classe de 4ème du collège Alfred de Vigny à Courbevoie (Académie de Versailles) pour le livre numérique « Destins croisés en esclavage »

LAURÉAT « LYCÉE » : Les élèves de première générale du lycée Raynouard à Brignoles (Académie de Nice) pour leur carte interactive « L'habitation Cassagniard »

PRIX SPÉCIAL DU JURY : Les élèves de CM1-CM2 de l'école des Etoiles à Saint-Martin-sur-la-Chambre (Académie de Grenoble) pour la vidéo « Travailler en esclavage »

MENTION : Les élèves de 4ème du collège Jules Verne à Carcassonne (Académie de Montpellier) pour le jeu de société « Deadly Job »

<https://www.laflammedelegalite.org/>

9. La jeunesse dans le Temps des Mémoires : la Finale de la 2^{ème} édition du concours d'éloquence de la Fondation le 27 juin au Sénat

Après une première édition qui avait été un grand succès, le concours d'éloquence de la FME revient !

Ouvert aux élèves des Ecoles de la 2^{ème} Chance (E2C), il verra s'affronter huit candidates et candidats, **le 27 juin, au Palais du Luxembourg, siège du Sénat.**

Les jeunes participants bénéficient de deux mois d'ateliers afin de préparer leur prestation. Ils y apprennent à développer la confiance et l'estime de soi, à améliorer leur écriture et leur gestuelle, et à affûter leur éloquence, sous le coaching efficace de Ladji Real de l'agence *Yes we can production*.

Le thème de cette année est : ***Survivre à l'esclavage, est-ce résister ?***

Les séances de coaching ont commencé pour les quatre structures participant au concours cette année : Espoir Jeune Rouen, E2C Paris, E2C Grand Lille, E2C 93.

Comme en 2023, In jury constitué de personnalités se réunira au Sénat pour décerner le prix le 27 juin 2024.

<https://memoire-esclavage.org/finale-de-la-premiere-edition-du-concours-deloquence>



10. Troisième édition du festival « Esclavage & Cinéma » organisé par la FME et le Musée du Quai Branly – Jacques Chirac

Dans le cadre des journées de commémoration de l'esclavage et de son abolition, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et le musée du Quai Branly – Jacques Chirac s'associent pour proposer une série de films mobilisant la mémoire de l'esclavage à partir de plusieurs points de vue et imaginaires.

Cette année, Esclavage & Cinéma met à l'honneur des films où la résistance est le mot d'ordre des esclaves. Alors que *M Marronnage* déroule un univers dystopique et afro-futuriste, *La Rivière Tanier* sur l'île Maurice au XXe siècle, *Lève tes morts* à La Réunion au XVIIIe siècle et *Tamango* sur un navire négrier clandestin du XIXe siècle, ces trois films montrent l'importance de la résistance. Se déroulant à des époques différentes, dans des lieux différents, ces films se rejoignent par la célébration des combats quotidiens des personnes mises en esclavage et de leurs descendants. Résister, c'est s'opposer au système, aux maîtres et à leur culture tout en affirmant la sienne.

ESCLAVAGE & CINÉMA – Une série proposée par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et réalisée par l'historien du cinéma Antoine Guégan.



Lien du programme :

<https://memoire-esclavage.org/esclavage-cinema-resister-survivre-sopposer-se-revolter>

[Retrouver les biographies des cinéastes et des intervenants sur notre site web](#)

Lien de la page cinéma, où Antoine Guégan évoque le film *Tamango* dans deux posts :

<https://memoire-esclavage.org/cinema>

11. La FME à Toulouse au festival L'Histoire à venir du 22 au 26 mai

La Fondation est partenaire du Festival *L'histoire à venir*, du 22 au 26 mai 2024, à Toulouse, et dont le thème est cette année : *Au nom de la loi !*. Le festival réunira chercheur-ses, auteur-rices, artistes et journalistes lors de rencontres et ateliers aux formats originaux, ouverts à toutes et tous. À l'heure où se creuse en de multiples domaines un fossé inquiétant entre norme et usage, droit et justice, légalité et légitimité, *L'histoire à venir* veut ouvrir un dialogue avec la philosophie, l'économie, le droit, les arts et les sciences, afin de comprendre de quoi la loi est le nom.

25 mai 2024 – Enseigner l'esclavage autrement

Dominique Rogers, membre du Conseil scientifique animera un atelier sur *Enseigner l'esclavage autrement* qui mettra en valeur l'intérêt des annonces de marronnage et des listes de prisons pour documenter le processus du marronnage dans le monde atlantique : ses formes, ses causalités, ses circonstances, ses acteurs.

<https://lhistoireavenir.eu/evt/543/>

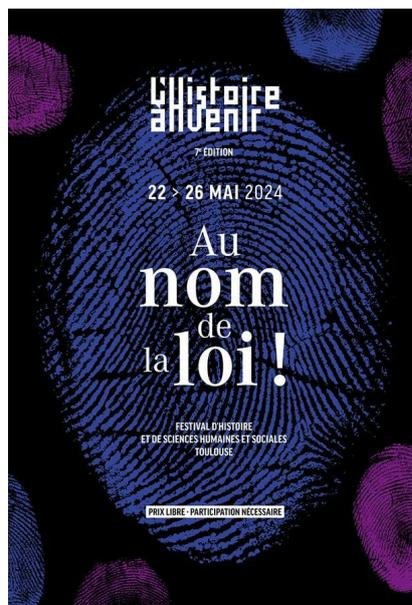
26 mai 2004 – Le marronnage contre l'esclavage : Brésil, Caraïbe, Guyane

Une table ronde avec Aurélia Michel, Emanuele Carvalheira de Maupeou, Marie Polderman, Dominique Rogers.

L'histoire des fugitif-ves et des communautés d'esclaves libres montre toute la richesse des formes de résistance et de refus de l'esclavage aux Amériques.

En partenariat avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) et l'IPEAT dans le cadre de la Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes

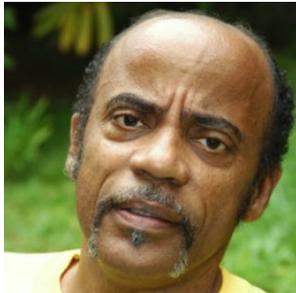
<https://lhistoireavenir.eu/evt/578/>



12. La proclamation du Prix de thèse Jean-Pierre Sinton de la FME

En 2024, le prix de thèse annuel de la Fondation a été baptisé Prix Jean-Pierre Sinton, en hommage à cet historien guadeloupéen, membre du Conseil scientifique de la FME, disparu en 2023. **L'annonce du lauréat ou de la lauréate 2024 du Prix de thèse se fera au mois de juin 2024.**

<https://memoire-esclavage.org/le-prix-de-these>



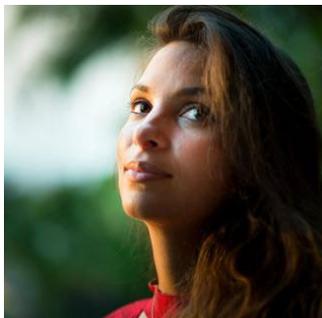
Jean-Pierre Sinton, (1955-2023) professeur d'Histoire contemporaine & histoire de la Caraïbe à l'Université des Antilles, était le président de l'Association of Caribbean Historians (ACH) et membre du conseil scientifique de la FME. Né à Paris en 1955 d'un père guadeloupéen et d'une mère martiniquaise, il a passé son enfance chez ses grands-parents en Martinique. Fils d'un militant indépendantiste arrêté lors de la répression de mai 1967 en Guadeloupe, Jean-Pierre Sinton a choisi de devenir historien, après avoir été l'élève de Jacques Adélaïde-Merlande, pionnier de l'histoire des Antilles. En parallèle de ses études, il s'engage dans le combat militant en étant responsable de l'association générale des étudiants de Guadeloupe.

En 1985, il signe le premier ouvrage consacré à la mémoire de "Mé 67", cet événement majeur des luttes sociales dans les outre-mer. Après avoir passé sa thèse en 1997 sur *Les nègres en politique : couleur, identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe au tournant du siècle*, il devient professeur d'histoire contemporaine à l'université des Antilles, où il a créé un master d'histoire patrimoniale en Martinique et un master de SHS en Guadeloupe. Il a été doyen du département pluridisciplinaire de Lettres, Langues et Sciences Humaines et chargé de mission pour la création du campus du Camp Jacob en Guadeloupe.

Il a formé de nombreux étudiants et signé de nombreux ouvrages, dont une histoire des Caraïbes en deux volumes qui reste une référence. Il a œuvré pour le rapprochement régional des chercheurs de la Caraïbe à travers l'Association des historiens de la Caraïbe. Curieux de tout, il défendait une certaine idée de l'histoire populaire, dans ses centres d'intérêt, qui allaient de la vie politique aux Antilles à l'importance de la musique dans les mouvements de libération, comme dans son goût de la transmission vers le grand public, qui en faisait un conférencier prisé et un chercheur fréquemment sollicité par les médias.

Lien de la biographie : <https://memoire-esclavage.org/jean-pierre-sinton>

Le 27 mai, journée de l'abolition en Guadeloupe, la FME publiera la vidéo présentant la thèse couronnée en 2023 par la FME, signée par l'anthropologue Flore Pavy sur un groupe de carnaval guadeloupéen.



Flore Pavy est Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à temps plein à la faculté d'Humanités Caraïbéennes Roger Toumson, université des Antilles - pôle Guadeloupe. Le jury du conseil scientifique de la FME a attribué le prix de thèse 2023 à Flore Pavy pour sa thèse *Le Mas de Voukoum ou la genèse d'un rite oublié. Un dispositif rituel de transformation des corps et des esprits au cœur du carnaval guadeloupéen*, thèse en anthropologie sociale et ethnologie soutenue sous la direction de Philippe Descola et Laurent Berger, dont l'originalité et la qualité du travail de recherche ont été soulignés.

Lien de la biographie : <https://memoire-esclavage.org/biographies/flore-pavy>

[Voir la thèse](#)

13. Visite de la FME en Guyane pour les commémorations locales du 10 juin

En lien avec la collectivité territoriale de Guyane (CTG), membre fondatrice de la FME, et quatre ans après sa dernière visite alors que la Fondation était encore en préfiguration, le Président de la Fondation Jean-Marc Ayrault se rendra en Guyane pour participer aux commémorations locales de l'abolition, le 10 juin.

Il ira à cette occasion à la rencontre des élus locaux, de la société civile, des artistes et des autres acteurs de la mémoire de l'esclavage, et rencontrera des porteurs de projets financés par la Fondation. Le déplacement prévoira également des temps d'échanges avec la presse pour présenter le travail de la FME et ses liens avec les outre-mer.



Le 10 juin – La commémoration de l'abolition en Guyane



En Guyane, la commémoration de l'abolition a lieu le 10 juin, date de la proclamation du décret d'abolition en 1848. 12 500 personnes ont alors été libérées. Parmi les quatre « vieilles colonies », la Guyane est celle qui est à la fois la plus étendue et la moins peuplée. Alors que l'économie de plantation a largement transformé les îles françaises des Caraïbes et dans l'océan Indien, elle reste modeste en Guyane, où plusieurs tentatives de peuplement et de développement d'une agriculture coloniale à grande échelle ont été des échecs.

Le territoire a connu la première abolition en 1794, tout en commençant à jouer le rôle d'une colonie pénitentiaire pour des relégués de la Révolution française, avant le développement du bagne à partir de 1852. C'est Victor Hugues, qui avait appliqué l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe en 1794, qui sera chargé de le rétablir en Guyane en 1802. 46 années plus tard, c'est le 10 juin 1848 que le commissaire général de la République André Aimé Pariset en Guyane proclame la fin de l'esclavage dans le territoire.

Devenue jour férié avec la loi du 30 juin 1983, cette date est chaque année l'occasion pour la Guyane de rendre hommage aux dizaines de milliers de personnes qui y ont connu l'esclavage, mais aussi de célébrer sa riche culture marquée par la présence sur son sol des communautés amérindiennes ou issues de la formation par les captifs africains de sociétés « marrones », établies et circulant entre le Surinam et la Guyane française.

14. Le Temps des Mémoires sur les réseaux : #PatrimoinesDechaines

Le Temps des Mémoires c'est aussi un temps sur les réseaux sociaux, avec plusieurs # pour suivre les activités variées sur tous les territoires.

#PatrimoinesDechaines

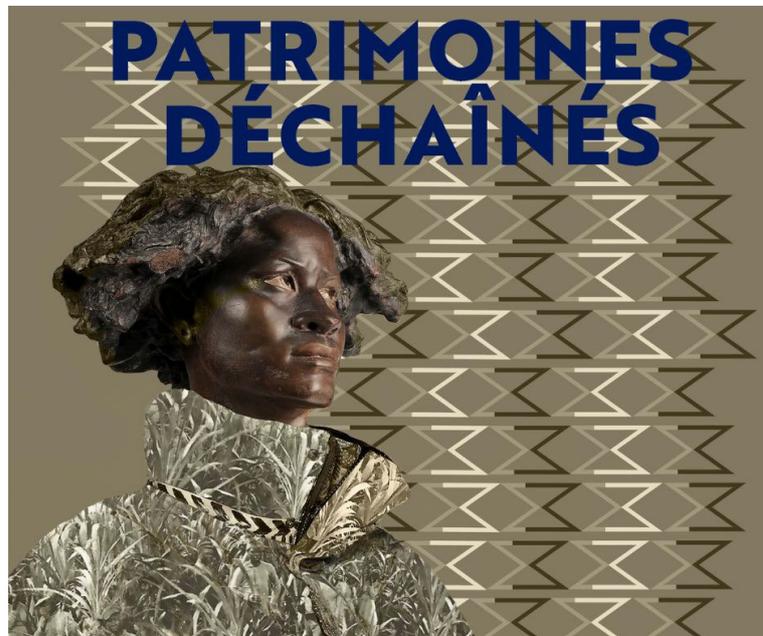
À l'occasion du Temps des Mémoires 2024, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage lance un appel aux institutions culturelles et patrimoniales afin de mettre en lumière leurs ressources liées à l'esclavage et ses héritages au sein de la campagne #PatrimoinesDechaines.

Les musées, bibliothèques, centres d'archives et autres institutions sont invités à publier sur les réseaux sociaux des ressources, accompagnées du hashtag #PatrimoineDechaines, en présentant ce que ces œuvres disent de cette période de l'histoire et l'écho qu'elle porte aujourd'hui.

La campagne mobilise les membres du réseau Patrimoines déchaînés, ainsi que toutes les institutions culturelles et patrimoniales françaises volontaires, qui sont ainsi invités à mettre en valeur sur leurs sites web et/ou leurs réseaux sociaux, des objets, des œuvres matérielles ou immatérielles, des archives, des lieux ou des traces archéologiques liés à l'esclavage, la traite, leurs abolitions. Par leur richesse et leur variété, ces ressources montrent la profondeur de l'empreinte que l'esclavage colonial a laissée sur la culture et le patrimoine français.

Elles sont rassemblées dans **une collection « Patrimoines déchaînés »** organisées en rubriques thématiques sur le site de la Fondation.

[Voir la collection Patrimoines Déchaînés](#)



15. Trois événements marquants de la FME à l'automne 2024

La FME dans les gares avec l'exposition **RESISTANTES** CONTRE L'ESCLAVAGE - 31 FIGURES DE RÉSISTANCE EXPOSÉES EN GARES

Le Temps des Mémoires trouvera, à l'automne 2024, une résonance particulière dans quatre gares de France à travers une exposition inédite autour de personnages célèbres ou méconnus de l'Histoire de France, acteurs de la lutte contre l'esclavage et ses héritages entre le 16^e et le 21^e siècle.

En images et en mots, l'exposition mettra en lumière ces femmes et ces hommes ayant résisté à l'oppression au nom de la liberté et de l'égalité. Leurs combats sont racontés à travers des biographies, auxquelles se mêlent des citations, des portraits d'époque et des créations contemporaines de l'artiste Raphaël Barontini.

Ce partenariat entre la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et SNCF Gares & Connexions articule histoire, culture et citoyenneté en illustrant le rôle sociétal des gares qui proposent, tout au long de l'année à leurs voyageurs, une programmation culturelle engagée.

Ces installations seront déployées dans les gares de **Lyon Part-Dieu, Marseille Saint-Charles, Paris Gare de Lyon (hall 2 & 3) et Toulouse Matabiau.**

À propos de SNCF Gares & Connexions

Filiale de SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions est la spécialiste de la gare, de la conception à l'exploitation en passant par la commercialisation des espaces. Avec ses 3 000 gares françaises, elle s'engage pour ses 10 millions de voyageurs et visiteurs quotidiens à constamment améliorer la qualité de l'exploitation, inventer de nouveaux services et moderniser son patrimoine. Née de la conviction que les gares sont des lieux de vie à part entière, elle enrichit ces « villages urbains » afin de contribuer à la diffusion de la culture auprès de tous les publics. Chaque année, près de 300 expositions, interventions et manifestations artistiques sont ainsi conçues sur-mesure pour les gares sur l'ensemble du territoire français en partenariat avec les plus grandes institutions.

Contact presse SNCF Gares & Connexions

Margot Michelin

margot.michelin@sncf.fr

06 10 07 03 59



Un partenariat avec le film *Ni Chaînes, Ni Maîtres* de Simon Moutairou

La FME est partenaire du film événement de la rentrée 2024, *Ni Chaînes, Ni Maîtres* de Simon Moutairou, fiction sur le Marronnage à l'île Maurice au 18^{ème} siècle (sortie prévue le 25 septembre). La Fondation participera notamment à la création du dossier pédagogique autour du film, et à plusieurs événements VIP et jeunesse.

Ni Chaînes Ni Maîtres

1759. Isle de France (actuelle île Maurice). Massamba et Mati, esclaves dans la plantation d'Eugène Larcenet, vivent dans la peur et le labeur. Lui rêve que sa fille soit affranchie, elle de quitter l'enfer vert de la canne à sucre. Une nuit, elle s'enfuit. Madame La Victoire, célèbre chasseuse d'esclaves, est engagée pour la traquer. Massamba n'a d'autre choix que de s'évader à son tour. Par cet acte, il devient un « marron », un fugitif qui rompt à jamais avec l'ordre colonial.

Avec Camille Cottin, Benoît Magimel, Ibrahima M'Baye et Anna Thiandoum



L'exposition « Visages d'ancêtres » au Château royal de Blois

La FME est partenaire de l'exposition « Visages d'ancêtres », présentée à Blois du 21 septembre au 24 novembre 2024.

Cette exposition restitue l'expérience d'un groupe d'Africains victimes de la traite esclavagiste de l'Océan Indien dans les années 1840, en les incarnant avec un degré de détail inouï pour une période aussi éloignée.

Elle s'appuie sur un travail inédit de l'historienne Klara Boyer-Rossol autour de la collection de l'anthropologue français Eugène de Froberville, qui dans les années 1840 à La Réunion et à l'île Maurice a interrogé des anciens captifs déportés de l'Afrique orientale, dont il a recueilli le témoignage et, pour une soixantaine d'entre eux, moulé le visage sur le vif. Ce sont ces moulages, particulièrement expressifs et émouvants, qui seront exposés au Château Royal de Blois cet automne, pour la dernière fois en France. En effet, l'année prochaine, ils quitteront notre pays pour retourner à l'île Maurice où ils doivent être présentés dans le nouveau musée de l'esclavage intercontinental qui vient d'ouvrir ses portes à Port-Louis, dont ils seront les pièces maîtresses.

L'intérêt de cette collection est exceptionnel : en effet, en travaillant sur les archives de Froberville, Klara Boyer-Rossol a pu associer à chaque buste l'histoire de la personne représentée, telle qu'elle l'avait racontée au savant français. Resurgissent ainsi de l'oubli non seulement le visage de ces victimes longtemps anonymes de la traite, mais aussi leur nom et leurs mots, livrant un témoignage unique et bouleversant sur l'expérience de l'esclavage, alors que les expressions directes de ses victimes sont extrêmement rares, a fortiori lorsqu'il est question des colonies de l'Océan Indien.

Une collection unique au monde, l'histoire trop peu connue de l'esclavage dans l'Océan Indien, des parcours biographiques reconstitués, des populations longtemps invisibilisées qui retrouvent leur individualité : cette exposition fera date.

<https://www.bloischambord.com/planifier/sortir/agenda/expo-visages-d-ancetres-4706504>



La Fondation participera également en octobre aux **Rendez-vous de l'Histoire de Blois** avec une programmation centrée sur l'Océan Indien et un stand au salon des livres.

16. La France et Haïti – La FME marque sa solidarité avec le peuple haïtien et appelle la France à marquer en 2025 le bicentenaire de l’indemnité de 1825

« Haïti brûle, cessons de regarder ailleurs. »

Alors que la situation à Haïti s’est encore dégradée ces derniers mois, le conseil d’administration de la Fondation a adopté le 4 avril 2024 une déclaration marquant sa solidarité en faveur du peuple haïtien, appelant le gouvernement français à mobiliser les outils dont ils disposent pour contribuer à la résolution de la crise et aider la population, et à s’engager dans une démarche de réparation, dans la perspective du bicentenaire en 2025 de l’ordonnance de Charles X qui a imposé à Haïti une indemnité financière écrasante pour prix de son indépendance en 1804.

Le CA de la FME demande plus particulièrement au gouvernement français :

- d’assumer son rôle de puissance membre permanent du conseil de sécurité des Nations Unies en travaillant à une réponse internationale rapide, à la mesure de l’ampleur de la crise ;
- d’adapter sa politique d’accueil des réfugiés haïtiens, notamment en suspendant toutes les obligations de quitter le territoire français vers Haïti, au regard de l’extrême gravité de la situation dans le pays ;
- de mobiliser davantage en faveur d’Haïti les outils qu’elle a mis en place ou auxquels elle participe, comme le programme PAUSE pour les scientifiques et les artistes en exil, ou l’Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit ;
- de marquer le bicentenaire de l’indemnité de 1825 en ouvrant la question de la réparation à l’égard du peuple haïtien, comme nous y invite un mouvement mondial dans lequel d’autres démocraties européennes se sont déjà engagées, comme l’Allemagne et les Pays-Bas ;
- d’inviter les institutions françaises dont l’histoire est indissolublement liée à l’histoire d’Haïti à s’associer elles aussi à cette démarche de reconnaissance, comme l’ont fait avant elles des institutions telles que les banques nationales d’Angleterre et des Pays-Bas.

La FME a adressé cette déclaration au président de la République, au Premier ministre, au Parlement (présidences, délégation aux outre-mer, commissions des affaires étrangères, groupe d’amitié France-Haïti), aux ministres de l’intérieur et des affaires étrangères ainsi qu’au secrétaire général des Nations Unies.

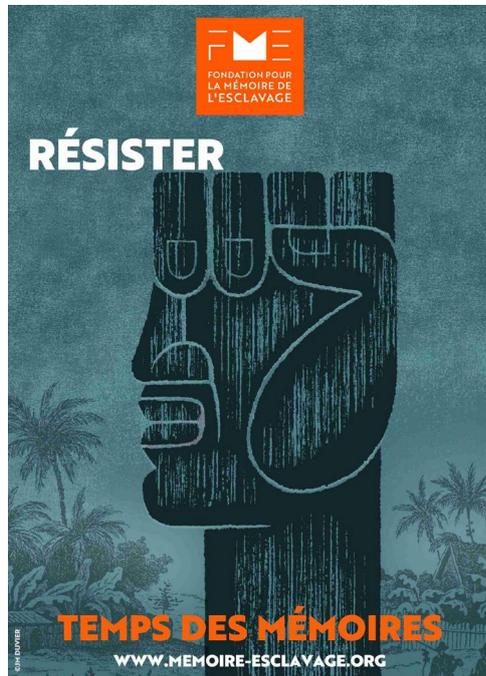
[Lire la déclaration](#)

17. Images presse disponibles

Bannière web

Affiche HD

Visuel Carré RS ou HD





La Fondation pour la mémoire de l'esclavage

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

Hôtel de la Marine
2 place de la Concorde
75008 Paris
Tel : 01 86 70 80 86

www.memoire-esclavage.org